



Objet : Avis important concernant la grève de Postes Canada et votre remboursement de Pneu Toyo

Veuillez noter qu'en raison de la grève actuelle de Postes Canada, nous devons temporairement ajuster nos délais annoncés pour le traitement des remboursements.

Nous ne sommes actuellement pas en mesure de respecter les délais habituels de 5 à 6 semaines (inscriptions en ligne) ou de 8 à 10 semaines (réclamations par courrier).

Qu'est ce que cela signifie pour votre réclamation :

- Les inscriptions en ligne continueront d'être traitées par notre équipe. Toutes les réclamations envoyées par courrier et reçues au plus tard le mercredi 24 septembre seront traitées comme d'habitude.
- Si vous avez envoyé votre réclamation autour du 24 septembre, il est possible que nous ne la recevions qu'à la fin de la grève. Veuillez enregistrer votre réclamation en ligne en utilisant la copie originale de votre facture.
- Nous encourageons vivement tous les clients à enregistrer leur réclamation en ligne afin de garantir sa réception.
- Votre réclamation peut apparaître avec le statut « Envoyé à l'atelier d'impression de Visa » et restera dans cet état jusqu'à la fin de la grève.
- Une fois la grève terminée, votre carte sera imprimée et envoyée par la poste.
- Dès l'envoi, le statut de votre réclamation sera mis à jour en « Carte-cadeau Visa émise », avec la date d'envoi indiquée.
- Pour des mises à jour sur la grève de Postes Canada : [Mises à jour sur la grève de Postes Canada](#)

Après la fin de la grève, Postes Canada devrait faire face à un important retard accumulé. Nous anticipons donc des délais de livraison prolongés pour votre carte Visa prépayée Pneu Toyo.

Nous vous remercions de votre patience et nous excusons pour ce désagrément indépendant de notre volonté.

cordialement,

Centre Rabais Toyo